

TECHNOLOGIES MÉDICALES INNOVANTES ET PROTECTION DES PATIENTS

ENJEUX JURIDIQUES DE L'USAGE ROBOTIQUE EN SANTÉ



10 & 11 octobre
2022

Logis du Roy
Square Jules Bocquet - 8000 Amiens

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Lucie Delabie (PU, CURAPP-ESS)

Michel Lefranc (PU-PH, CHU Amiens, GRECO)

CONTACT

lucie.delabie@u-picardie.fr

TECHNOLOGIES MÉDICALES INNOVANTES ET PROTECTION DES PATIENTS

ENJEUX JURIDIQUES DE L'USAGE ROBOTIQUE EN SANTÉ

10 - 11 octobre 2022

Très largement plébiscitée dans le domaine de la santé, en particulier en tant qu'aide à l'activité chirurgicale, l'utilisation des robots soulève de nombreuses interrogations sur le plan juridique. Certaines ont trait au droit public (conditions de mise sur le marché de ces dispositifs médicaux innovants, responsabilité des établissements publics en cas de défaillance, financement des politiques de recherche et développement) ; d'autres au droit privé (responsabilité des fabricants de robots, contrats de vente, marquage CE). Sont aussi en jeu le droit européen (résolutions du Parlement européen sur l'intelligence artificielle, cadre réglementaire de la Commission, RGPD, marquage CE...) et le droit comparé (législations nationales, notamment hors Europe, réglementations américaines et chinoises). Autant de questions auxquelles le colloque tente de répondre en faisant débattre praticiens et théoriciens, juristes, ingénieurs biomédicaux, praticiens hospitaliers.

Table ronde 1. Quel statut pour le robot médical et les données qui en sont issues ?

Table ronde 2. Quel(s) cadre(s) pour l'usage des données issues de l'interaction humain/robot ?

Table ronde 3. Sécurisation et diffusion des dispositifs médicaux innovants

Table ronde 4. Financement des dispositifs médicaux innovants /droit de la commande publique

Table ronde 5. Défaillance des dispositifs médicaux innovants : quelle(s) responsabilité(s) ?

Avec, notamment, la participation d'avocats (Cabinet Desmarais, Cabinet Lexing -Alain Bensoussan Avocats, Cabinet De Gaulle -Fleurance), de représentants de la Commission européenne, d'enseignants-chercheurs en droit, en informatique, en santé (Université de Reims, Rennes, Avignon, Lille....), de représentants d'établissements publics et privés de santé, de représentants d'entreprises (Ecential robotics, Société Medtech -Zimmer Biomet, Siemens....)